TALENZ
AUDIT

Association TANDEM

24 RUE DU DOCTEUR CHAIX
38300 BOURGOIN-JALLIEU

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

SIREN 497860890

TALENZ ARES LYON
26 rue Berjon | 69009 Lyon | Téléphone : 04.72.20.10.20 | E-mail : lyon@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr
SAS au capital de 71 265 € | SIRET 44516442900034 | RCS Lyon 445 164 429 | TVA intracommunautaire FR15445164429
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC de Lyon-Riom

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association TANDEM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TANDEM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Une part importante des produits est constituée des produits de tarification. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés par sondages de leur réalité et du caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 18 juin 2024.

TALENZ ARES LYON
Commissaire aux Comptes

Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Représentant la société

TANDEM

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 793	11 793				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 976	7 756	219	0,03	669	0,09
. Autres immobilisations corporelles	208 374	129 983	78 390	9,60	76 561	10,44
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	5 000		5 000	0,61	5 000	0,68
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	8 355		8 355	1,02	12 855	1,75
TOTAL (I)	***241 497***	***149 532***	***91 965***	11,26	***95 085***	12,97
Compte de liaison						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	628		628	0,08		
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	396 087		396 087	48,49	245 469	33,48
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	328 162		328 162	40,17	385 876	52,63
Charges constatées d'avance					6 783	0,93
TOTAL (II)	***724 876***		***724 876***	88,74	***638 129***	87,03
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	***966 373***	***149 532***	***816 841***	100,00	***733 214***	100,00

TANDEM

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité	222 681	27,26	222 681	30,37
. dont réserves sous gestion propre				
. Réserves des activités sociales et medico-sociales	60 036	7,35	46 981	6,41
. Autres				
Report à nouveau	8 130	1,00	-2 987	-0,40
. dont report à nouveau sous gestion propre				
. report à nouveau activités sociales et médico-sociales	-1 732	-0,20	1 868	0,25
Excédent ou déficit de l'exercice	6 484	0,79	20 572	2,81
. dont résultats sous gestion propre				
. dont résultats des activités sociales et médico-sociales				
Situation nette (sous total)	295 600	36,19	289 116	39,43
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	***295 600***	36,19	***289 116***	39,43
Comptes de liaison				
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	235 680	28,85	126 074	17,19
TOTAL (II)	***235 680***	28,85	***126 074***	17,19
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	96 640	11,83	86 640	11,82
TOTAL (III)	***96 640***	11,83	***86 640***	11,82
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	660	0,08	481	0,07
Emprunts et dettes financières diverses	1 210	0,15	1 250	0,17
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 427	3,60	25 655	3,50
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	157 623	19,30	164 362	22,42
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			39 636	5,41
TOTAL (IV)	***188 920***	23,13	***231 384***	31,56
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**816 841**	100,00	***733 214***	100,00

TANDEM

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

TANDEM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens						
- dont ventes de dons en nature						
- dont ventes de biens relatives aux activités médico-sociales						
- Ventes de prestations de services	6 933		9 092		-2 159	-23,74
- dont parrainages						
- dont prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	5 250		1 469 580		-1 464 330	-99,63
- Contributions des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	1 671 872				1 671 872	N/S
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	7 200		3 500		3 700	105,71
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	-5 801		2 435		-8 236	-338,22
Utilisations des fonds dédiés	19 341		38 105		-18 764	-49,23
Autres produits	961		95		866	911,58
Total des produits d'exploitation (I)	***1 705 756***		***1 522 807***		***182 949***	12,01
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	434 796		402 718		32 078	7,97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	70 013		64 198		5 815	9,06
Salaires et traitements	794 611		711 625		82 986	11,66
Charges sociales	319 422		301 415		18 007	5,97
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 617		14 310		8 307	58,05
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	49 500				49 500	N/S
Autres charges	518		3 795		-3 277	-86,34
Total des charges d'exploitation (II)	***1 691 476***		***1 498 062***		***193 414***	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	***14 280***		***24 745***		***-10 465***	-42,28
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés	2 205		1 028		1 177	114,49
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	***2 205***		***1 028***		***1 177***	114,49
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						

TANDEM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	***2 205***	***1 028***	***1 177***	114,49
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	***16 484***	***25 773***	***-9 289***	-36,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Total des produits exceptionnels (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		25	-25	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	10 000	5 176	4 824	93,20
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Total des charges exceptionnelles (VI)	***10 000***	***5 201***	***4 799***	92,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	***-10 000***	***-5 201***	***-4 799***	-92,25
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	1 707 961	1 523 835	184 126	12,08
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 701 476	1 503 263	198 213	13,19
EXCEDENT OU DEFICIT	***6 484***	***20 572***	***-14 088***	-68,47
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 816 841 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1707 961 Euros et dégageant un excédent de 6 484.41Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Depuis 2007 (et suite à la dissolution de l'APSNI), TANDEM est gestionnaire du service SITONI.
L'activité n'a cessé d'augmenter depuis la création de ce servive et en septembre 2007, le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Social (CROSMS) a donné un avis favorable à la transformation de SITONI en CSAPA.

En 2015 des appartements de coordination thérapeutique (ACT MAION) conçus pour héberger et accompagner au niveau médico-psycho-social des personnes atteintes de maladie chronique et rencontrant une situation de précarité sociale, sont ouverts.

En 2016, l'association TANDEM a ouvert un bureau au pôle social de Pont de Chéruy. Cette antenne de proximité a pour but de facilité l'accés aux soins pour le public de l'axe "Crémieuu-Pont de Chéruy" et propose un acceuil pluridisciplinaire.

En 2019, extension des ACT MAION sur la commune de Vienne.

En 2022, création d'un nouveau secteur d'activité avec une équipe Mobile de Santé Précarité appelé TREMPLIN qui se déplace pour aider, pour améliorer la santé et accompagner dans certaines démarches administratives et qui peuvent recevoir en toute confidentialité dans un véhicule aménager une patientéle en précarité.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général et du réglement 2021-02.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les règlements ANC 2018-06 modifié par le réglement ANC 2020-08 et réglement N°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Touefois en terme de présentation les Produits Constatés d'Avance au 31 décembre 2023 ont été comptabilisés en "Fonds dédiés.
Car la partie des ressources dédiées par des financeurs à des projets définis, qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard doit être com:ptabilisée en fonds dédiés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 793		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 976		
Installations générales agencements aménagements divers	34 585		
Matériel de transport	73 964		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 827		23 997
TOTAL	192 352		23 997
Autres participations	5 000		
Prêts, autres immobilisations financières	12 855		160
TOTAL	17 855		160
TOTAL GENERAL	222 000		24 157

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 793	11 793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 976	7 976
Installations générales agencements aménagements divers			34 585	34 585
Matériel de transport			73 964	73 964
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			99 824	99 824
TOTAL			216 349	216 349
Autres participations			5 000	5 000
Prêts, autres immobilisations financières		4 660	8 355	8 355
TOTAL		4 660	13 355	13 355
TOTAL GENERAL		4 660	241 497	241 497

En "Autres participations", nous retrouvons les titres détenus à 100% par l'Association TANDEM dans la SAS TANDEM IMMO.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 793			11 793
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 307	450		7 756
Installations générales agencements aménagements divers	33 738	268		34 007
Matériel de transport	9 209	14 789	0	23 998
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	64 868	7 110	0	71 979
TOTAL	115 123	22 617	0	137 740
TOTAL GENERAL	126 915	22 617	0	149 532

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	450				
Instal.générales agenc.aménag.divers	268				
Matériel de transport	14 789				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 110				
TOTAL	22 617				
TOTAL GENERAL	22 617				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	269 662	13 055			282 717
Report à nouveau	1 119-	7 517			6 398
Excédent ou déficit de l'exercice	20 572	20 572-			6 484
Situation nette	289 116		6 484	0-	295 600
TOTAL I	289 116				295 600

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	126 074	128 947	19 341-			235 680	235 680
N°194000 - 2010-2011	6 800		6 800-				
N°194013 - 2013	541		541-				
N°194015 - 2015	5 705					5 705	5 705
N°194017 - 2017	13 727					13 727	13 727
N°194018 - 2018	4 717					4 717	4 717
N°194019 - 2019	14 500					14 500	14 500
N°194020 -2020	13 700					13 700	13 700
N°194021 - 2021	66 384		12 000-			54 384	54 384
N°194023 - 2023		49 500				49 500	49 500
N°19402301 - PCA 2023		79 447				79 447	79 447
TOTAL	126 074	128 947	19 341-			235 680	235 680

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	86 640	10 000			96 640
TOTAL	86 640	10 000			96 640
TOTAL GENERAL	86 640	10 000			96 640
Dont dotations et reprises exceptionnelles		10 000			

Le montant en "Autres provisions pour risques et charges" ressort à fin décembre 2023 à 96 640 euros dont 48 391 euros de provision pour "IFC-retraite".

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 355	8 355	
Autres créances clients	628	628	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	13 830	13 830	
Divers état et autres collectivités publiques	213 844	213 844	
Groupe et associés	167 930	167 930	
TOTAL	404 586	404 586	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	660	660		
Emprunts et dettes financières divers	1 210	1 210		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 944	28 944		
Personnel et comptes rattachés	61 892	61 892		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	89 610	89 610		
Autres impôts taxes et assimilés	6 121	6 121		
TOTAL	188 437	188 437		

Etat des créances :

Dans l'intitulé "Groupe et Associés" nous retrouvons le solde du compte corant de la SAS TANDEM IMMO dont l'Associé unique est l'Association TANDEM

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Agencements	Linéaire	7 ans
Matériel de transport (occas)	Linéaire	2 ans
Matériels de bureu et inform.	Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	213 844
Total	213 844

Solde à recevoir des dotations ARS de l'année 2023 pour SITONI, pour MAION et TREMPLIN.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes financières diverses	33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 904
Dettes fiscales et sociales	101 273
Total	120 209

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

A fin décembre 2022, le montant de 39 636 euros en produits constatés d'avance correspondait à la Subvention reçue de l'ARS pour le secteur d'activité TREMPLIN.
Fin 2023, en terme de présentation les Produits Constatés d'Avance au 31 décembre 2023 ont été comptabilisés en "Fonds dédiés", dans la mesure ou la partie des ressorces dédiées par des financeurs à des projets définis, qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard doit être com:ptabilisée en fonds dédiés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTILATION DES DOTATIONS 2023 VERSEES PAR L'ARS DE L'ISERE::	
CPAM SITONI	884 751
CPAM MAION	547 485
CPAM TREMPLIN	239 636
ARS ETP	4 850
Total	1 676 722

Rémunération des dirigeants

Cette information pouvant avoir pour effet d'individualiser la rémunération de la Directrice de l'Association, elle n'est pas communiquée.

Le Président et les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	11
Employés	5
Total	16

Cet effectif correpond à des équivalents à temps plein.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du ommissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 5 646 euros, et cette somme correspond aux honoraires facturés ou provisionnés au titre du contrôle légal des comptes.:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A fin décembre 2023, il existe une provision constituée à hauteur de 48 391 euros couvrant le montant qui serait éventuellement à payer en cas de départ en retraite en 2024.

le montant total estimé des indemnités ressort à fin 2023 à 77 228 euros dont 23 967 euros de charges sociales.

Cette comptabilisation à fin décembre 2023 fait dérogation à la méthode de comptabilisation "usuelle" qui vise normalement à enregistrer la provision "antérieure" soit celle au 31 décembre 2023 au niveau des Fons Associatifs dans un compte de report à nouveau.

Au 31 décembre 2023, une provision complémentaire à été comptabilisée pour 10 000 euros.